

Évolution des emplois du MENJ pour la rentrée scolaire 2024

0 création de poste administratif ou d'ITRF, malgré la sous administration, seules les missions JEPVA sont considérées...

PERSONNE au sein de notre ministère n'aura donc prévenu notre nouveau ministre de l'éducation, Gabriel Attal.

Alors que celui-ci s'est targué durant la séquence du matin du dernier CSAMEN d'avoir arraché de haute lutte l'annulation des 2500 suppressions d'emplois prévues pour le schéma ministériel 2024, nous avons découvert l'après-midi, en séance, ce qu'il avait prévu pour les emplois des personnels administratifs et ITRF du ministère.

0 pour les missions dévolues aux équipes des établissements scolaires; + 153 emplois créés dans les services académiques **sur les seules missions JEPVA** (jeunesse, éducation populaire et vie associative). Mais rien a priori, dans ces mêmes services, pour renforcer les missions RH par exemple.

Personne, dans ce ministère, n'aura donc su expliquer et convaincre que la situation présente de

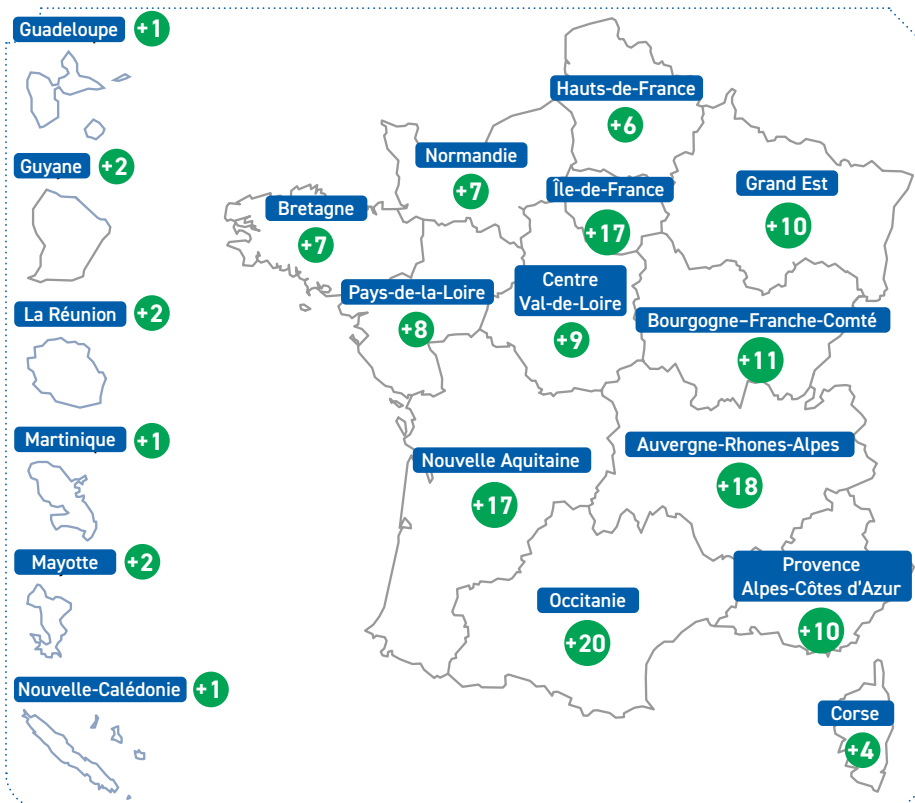
sous administration, amplifiée par les réformes et réorganisations actuelles, à initiative ministérielle, nécessitait des renforts en emplois administratifs et ITRF, au-delà des missions JEPVA.

Op@le et Oper@, RenoirRH, bureaux des entreprises, GRH dite de proximité, créations d'EPLE, réformes pédagogiques... **Rien n'y a fait!** Les besoins nouveaux ne sont pas pris en compte.

Mauvaise nouvelle, donc, mais qui doit renforcer notre détermination syndicale à continuer d'agir, inlassablement, pour gagner les renforts nécessaires et indispensables pour mener à bien nos missions et améliorer nos conditions de travail.

450 emplois recréés en 2023, 153 (JEPVA) en 2024... **Et si, par notre action — dès le 1^{er} février prochain par exemple — on allait chercher tous ceux qui nous manquent ?**

Répartition par région académique des 153 emplois créés pour les missions JEPVA (BOP 214) (jeunesse, éducation populaire et vie associative)



Région académique	Évolution
Auvergne-Rhône-Alpes	+18
Bourgogne-Franche-Comté	+11
Bretagne	+7
Centre-Val-de-Loire	+9
Corse	+4
Grand-Est	+10
Guadeloupe	+1
Guyane	+2
Hauts-de-France	+6
Île-de-France	+17
Martinique	+1
Mayotte	+2
Normandie	+7
Nouvelle-Aquitaine	+17
Occitanie	+20
Pays de la Loire	+8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10
La Réunion	+2
Nouvelle Calédonie	+1
Total général	+153

Évolution des emplois prévus pour les services académiques hors JEPVA (BOP 214) (rentrée scolaire 2024)

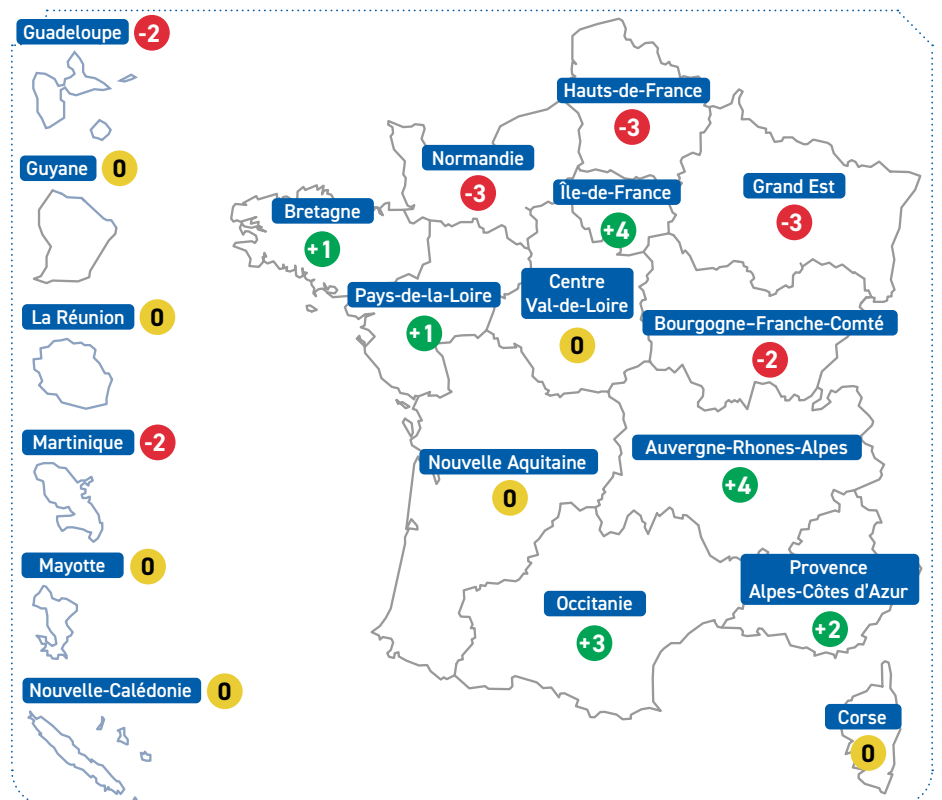
Malgré RenoiRh et les objectifs d'une GRH de proximité... 0 création, les redéploiements continuent !

ALORS que de très nombreux collègues « galèrent » largement dans l'application RenoiRH concernant la gestion de certains personnels hors enseignants – l'intégration des personnels de direction est annoncée pour bientôt – alors que de nouveaux objectifs ont été assignés aux équipes de gestion des ressources humaines depuis la loi de transformation de la fonction publique de 2019 (et la perte de compétences des commissions paritaires), alors que de nombreuses réformes alourdissent les charges de pilotage et d'administration de notre éducation nationale, **aucune création d'emploi n'est prévue en 2024** pour renforcer les services centraux

et académiques, en dehors des missions JEPVA. La direction ministérielle s'entête plutôt à maintenir, année après année, des redéploiements entre les régions académiques à l'aide de son outil « magique », SERACA, dont plus personne ne semble en mesure d'expliquer les « subtiles » indications présidant aux mesures envisagées !

Inacceptable pour nous! Aucune solution n'est apportée aux équipes en sous-effectif chronique et en butte à une dégradation significative de leurs conditions de travail. **Aucune solution n'est finalement envisagée pour sortir l'éducation nationale de son contexte présent de sous-administration.**

Région académique	Évolution
Auvergne-Rhône-Alpes	+4
Bourgogne-Franche-Comté	-2
Bretagne	+1
Centre-Val-de-Loire	0
Corse	0
Grand-Est	-3
Guadeloupe	-2
Guyane	0
Hauts-de-France	-3
Île-de-France	+4
Martinique	-2
Mayotte	0
Normandie	-3
Nouvelle-Aquitaine	0
Occitanie	+3
Pays de la Loire	+1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	+2
La Réunion	0
SIEC	0
Administration centrale	0
Total général	0



Évolution des emplois prévus pour les établissements scolaires (BOP 141) (rentrée scolaire 2024)

Malgré Op@le et Oper@, la création de nouveaux EPLE et des bureaux des entreprises dans les LP, les réformes pédagogiques... 0 création, les redéploiements interacadémiques continuent aussi !

Académie	Évolution	Académie	Évolution	Académie	Évolution	Académie	Évolution
Aix-Marseille	+2 (+1)*	Grenoble	0 (-11)*	Normandie	-6 (-55)*	Versailles	+6 (-2)*
Amiens	-3 (-28)*	Lille	-6 (-67)*	Orléans-Tours	0 (-9)*	Guadeloupe	0 (-4)*
Besançon	-1 (-21)*	Limoges	-2 (-18)*	Paris	0 (-19)*	Guyane	+4 (+6)*
Bordeaux	+2 (+21)*	Lyon	+2 (+6)*	Poitiers	-1 (-20)*	La Réunion	+1 (+4)*
Clermont-Ferrand	0 (-25)*	Montpellier	+1 (+15)*	Reims	-4 (-42)*	Martinique	-2 (-13)*
Corse	0 (0)*	Nancy-Metz	-6 (-69)*	Rennes	0 (-3)*	Mayotte	+2 (+25)*
Créteil	+2 (+17)*	Nantes	+4 (+4)*	Strasbourg	-1 (-19)*	COM	+2
Dijon	-2 (-29)*	Nice	+1 (-1)*	Toulouse	+5 (+10)*	Total général	0

* Solde des mesures en emplois depuis 2019 (BOP 141 et 214 confondus) ; cette année-là, 400 suppressions avaient été exigées dont 4 au SIEC et 40 en administration centrale.

